

RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

**PROGRAMME
DE FORMATIONS
DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS
DU RHÔNE**

2024

Espace associatif du Rhône



www.rhone.fr

L'ESPACE ASSOCIATIF DU RHÔNE ACCOMPAGNE TOUTES LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

Le Département du Rhône soutient, à travers une politique volontariste, ses 10 000 associations et les bénévoles qui œuvrent quotidiennement dans toutes ces structures.

Depuis plus de 30 ans, ce tissu dynamique peut s'appuyer sur l'accompagnement de l'Espace associatif du Rhône. Il est ouvert à toutes les associations dont le siège social se situe dans le Rhône (hors Métropole)*.

Il permet :

- d'encourager les initiatives des acteurs associatifs en soutenant leur développement,
- d'informer, d'accompagner et d'orienter les bénévoles
- de promouvoir le développement des associations de toutes tailles et de tous secteurs (culture, sport, loisir, solidarité, patrimoine, environnement...)
- de fournir les conseils et les outils techniques d'accompagnement statutaires, juridiques, comptables, de communication, d'ingénierie de projet, etc.
- de favoriser l'engagement bénévole à tous les âges de la vie.

Depuis plusieurs années, pour accompagner la montée en compétence des bénévoles, l'Espace associatif propose une aide et une expertise quotidienne, gratuite et confidentielle

+ d'infos : www.rhone.fr/espaceassociatif



Et, pour compléter cette aide sur-mesure, il organise toute l'année des formations gratuites, dispensées en visio-conférence, par des experts (avocats, experts comptables...) à des horaires adaptés.
Objectifs : gagner en efficacité, sécuriser le parcours des dirigeants et permettre le renouvellement des bénévoles.

Principes de base de la communication, fondamentaux des statuts, rôle et responsabilité des dirigeants, développement des finances, numérique... en 2024 plus de 400 dirigeants d'associations ont pu bénéficier de ces temps de formation.

* www.rhone.fr/departementoumetropole

SOMMAIRE

- Rôles et responsabilités des dirigeants associatifs

PAGE 4

- Rédiger et modifier ses statuts, les points essentiels

PAGE 5

- Organiser une assemblée générale fédératrice, animer une réunion dynamique et efficace

PAGE 6

- Recruter et manager des bénévoles et développer la cohésion d'équipe

PAGE 7

- L'essentiel des outils libres de droits pour la gestion de mon association

PAGE 8

- Rémunération des bénévoles et dirigeants associatifs

PAGE 9

- Les rescrits fiscaux, être d'intérêt général, recevoir des dons, permettre à ses donateurs de défiscaliser

PAGE 10

- Gérer et développer les finances de mon association

PAGE 11



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

Cabinet Delsol Avocats

Vous êtes dirigeants et vous souhaitez actualiser vos connaissances ou vous envisagez d'intégrer le conseil d'administration d'une association et vous désirez connaître votre rôle et vos responsabilités, cette formation a pour but de vous former à l'essentiel du rôle de dirigeant associatif ;

- Organisation de la gouvernance
- Rôle fonctionnel des dirigeants
- Responsabilité des dirigeants envers l'association, les tiers et les membres

POUR S'INSCRIRE À LA FORMATION

CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<https://www.rhone.fr/programmeformations2024-espaceassociatif>

Un email de confirmation ainsi que le lien de connexion visio est envoyé quelques jours avant la formation. Les formations sont toujours gratuites et réservées aux associations du département du Rhône.



06/02
18H30
20H30

Durée 2h



RÉDIGER ET MODIFIER SES STATUTS, LES POINTS ESSENTIELS

Cabinet Delsol Avocats

Les statuts sont des éléments essentiels dans le fonctionnement de votre association. Contrat qui engage l'ensemble des membres, il est fondamental qu'il soit en cohérence avec le fonctionnement de votre structure ;

- Créer ou réviser ses statuts : mentions obligatoires et facultatives, clauses spécifiques...)
- Les points de vigilance
- Les règles lors de la modification de ses statuts

POUR S'INSCRIRE À LA FORMATION

CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<https://www.rhone.fr/programmeformations2024-espaceassociatif>

5

Un email de confirmation ainsi que le lien de connexion visio est envoyé quelques jours avant la formation. Les formations sont toujours gratuites et réservées aux associations du département du Rhône.



21/03

10H
12H

Durée 2h



ORGANISER UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRATRICE, ANIMER UNE RÉUNION DYNAMIQUE ET EFFICACE

Hafida MOURON,
experte en communication
et management

Vous organiser vos réunions statutaires et souhaitez connaître les pratiques et astuces pour rassembler plus de membres, vous avez à cœur d'animer des réunions dynamiques ;

- Cadre de l'organisation d'une assemblée générale**
- Outils et méthodes d'animation et de participation**
- Techniques basiques de prise de parole en public**
- Gestion du stress et des émotions**

POUR S'INSCRIRE À LA FORMATION

CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<https://www.rhone.fr/programmeformations2024-espaceassociatif>



6

Un email de confirmation ainsi que le lien de connexion visio est envoyé quelques jours avant la formation. Les formations sont toujours gratuites et réservées aux associations du département du Rhône.

09/04

**18H
20H**

Durée 2h



RECRUTER ET MANAGER DES BÉNÉVOLES ET DÉVELOPPER LA COHÉSION D'ÉQUIPE

Emmanuelle DIJAN,
formatrice et consultante



Vous souhaitez mobiliser de nouveaux bénévoles, fidéliser l'équipe actuelle et fédérer autour du projet associatif ;

- Détecter d'éventuels futurs bénévoles
- Travailler sa performance relationnelle
- Développer la bienveillance en équipe
- Gérer les conflits
- Focus jeunes bénévoles

POUR S'INSCRIRE À LA FORMATION

CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<https://www.rhone.fr/programmeformations2024-espaceassociatif>



Un email de confirmation ainsi que le lien de connexion visio est envoyé quelques jours avant la formation. Les formations sont toujours gratuites et réservées aux associations du département du Rhône.

7

16/05

**12H
14H**

Durée 2h



L'ESSENTIEL DES OUTILS LIBRES DE DROITS POUR LA GESTION DE MON ASSOCIATION

Claire LEGRAND,
formatrice et experte en communication,
numérique, réseaux sociaux et événementiel

De nombreux outils en ligne gratuits existent pour faciliter
la gestion de votre association ;

- Faciliter la gestion financière
- Optimiser la gestion administrative
- Ouvrir des cagnottes
- Communiquer efficacement sur vos actions ou projet associatif

POUR S'INSCRIRE À LA FORMATION

CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<https://www.rhone.fr/programmeformations2024-espaceassociatif>



8

Un email de confirmation ainsi que le lien de connexion visio est envoyé quelques jours avant la formation. Les formations sont toujours gratuites et réservées aux associations du département du Rhône.

10/06

**14H
16H**

Durée 2h



RÉMUNÉRATION DES BÉNÉVOLES ET DIRIGEANTS ASSOCIATIFS

Cabinet Delsol Avocats

Quelles possibilités pour rémunérer les dirigeants d'association ? Quelles sont les règles à connaître et dans quelles circonstances les appliquer ?

- ✓ Les différents types de rémunérations versées par une association
- ✓ Les indemnités des bénévoles : règles et limites, les aspects fiscaux et sociaux de la rémunération des dirigeants
- ✓ Les obligations de l'association

POUR S'INSCRIRE À LA FORMATION

CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<https://www.rhone.fr/programmeformations2024-espaceassociatif>

Un email de confirmation ainsi que le lien de connexion visio est envoyé quelques jours avant la formation. Les formations sont toujours gratuites et réservées aux associations du département du Rhône.



26/09

12H
13H30

Durée 2h



LES RESCRITS FISCAUX

ÊTRE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, RECEVOIR DES DONNS,
PERMETTRE À SES DONATEURS DE DÉFISCALISER

Cabinet Delsol Avocats

Être d'intérêts général, recevoir des dons, permettre à ses donateurs de défiscaliser ;

- Qu'est-ce que le rescrit fiscal ?
- Procédure pour l'obtenir
- Temps d'échange avec le Contrôleur principal des Finances Publiques, en charge de l'instruction des demandes

POUR S'INSCRIRE À LA FORMATION

CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<https://www.rhone.fr/programmeformations2024-espaceassociatif>

10

Un email de confirmation ainsi que le lien de connexion visio est envoyé quelques jours avant la formation. Les formations sont toujours gratuites et réservées aux associations du département du Rhône.



15/10

10H
12H

Durée 2h



GÉRER ET DÉVELOPPER LES FINANCES DE MON ASSOCIATION

Daniel PIPERNO,
formateur et expert en comptabilité,
gestion administrative et financière

- ✓ Les recettes possibles
- ✓ Focus mécénat et sponsoring : mettre en place une stratégie
- ✓ Les bases de la gestion de budget

POUR S'INSCRIRE À LA FORMATION

CLIQUEZ SUR LE LIEN :

<https://www.rhone.fr/programmeformations2024-espaceassociatif>

11

Un email de confirmation ainsi que le lien de connexion visio est envoyé quelques jours avant la formation. Les formations sont toujours gratuites et réservées aux associations du département du Rhône.



28/11

**18H
20H**

Durée 2h



www.rhone.fr

Hôtel du Département 29 - 31 cours de la Liberté
69483 Lyon cedex 03

0 800 869 869 Service & appel
gratuits

www.rhone.fr/contact

Service développement culturel et dynamique associative
espace.associatif@rhone.fr